

permettant d'améliorer leurs revenus avec le photovoltaïque au détriment de la nature. Est-ce que tu peux me dire un mot là-dessus pour finir ?



Sylvie : Oui, là, on est dans une lutte. Soit les maires et les agriculteurs s'y rallient, soit ils refusent. C'est toujours la même question.

C'est aux mairies de poser la question, quel est plus important pour vous ? Est-ce que c'est de garder ces terres magnifiques, naturelles, vos forêts ? Ou bien de faire rentrer de l'argent pour réaliser des équipements communaux ? Tout est bon comme argument, on est d'accord, mais la première question c'est qu'est-ce qui est le plus important ? Et moi je fais partie d'une petite commune, Montlaux, où la question se pose et où vraiment on est très clair : on préfère se débrouiller tout seul plutôt que recevoir de l'argent de multinationales qui nous achèteraient notre territoire pour le détruire. C'est une position de lutte de la commune de refuser ces choses-là. Montlaux c'est d'ailleurs une des communes les plus pauvres du département, où on paye peu d'impôts mais où il y a aussi moins d'argent qui rentre et c'est un choix. Ensuite pour l'agriculteur, c'est de plus en plus compliqué, mais c'est pareil. Est-ce que les champs vont devenir des panneaux solaires ? On nous dit oui, c'est très bien les panneaux ça fait de l'ombre, on peut cultiver en dessous, etc. Mais allez donc voir les études qui sont faites sur l'impact des panneaux solaires. La première année, oui, ça pousse, mais la deuxième année déjà moins, et la troisième, c'est fini. Les troupeaux, trouvent encore à bouffer sous les panneaux, mais au bout de deux ans, il n'y a plus rien. Vous mettez des vaches sous les panneaux solaires, elles avortent. Est-ce donc une si bonne solution pour les agriculteurs ? Est-ce que c'est bon pour vos cultures ? C'est pas si sûr...

Grâce aux arbres, la température au dessus d'une forêt est de 8 à 13 degrés en dessous de la température ambiante... Un panneau solaire monte à 80°C l'été.

17 hectares, 30 hectares de panneaux solaires, ça fait monter la température en plein été alors qu'il fait déjà trop chaud. Les insectes qui prennent leurs surfaces pour de l'eau viennent s'y griller. Il y aura donc moins d'abeilles et les oiseaux auront moins à manger (étude de la LPO).

Et puis on se plaint de la sécheresse ... Mais l'arbre est au début du cycle de l'eau : plus d'arbres, plus d'eau ... L'arbre crée l'humidité et la pluie par évapotranspiration ... Quand il pleut, ses racines favorisent la pénétration de l'eau jusqu'aux nappes phréatiques ... En créant un parc solaire, l'industriel enlève les arbres et tasse la terre avec ses machines l'eau ne peut plus s'infiltrer, elle ruisselle, conclusion : une centrale solaire favorise la sécheresse...

Et d'autre part, il y a plein de jeunes agriculteurs qui cherchent des terres, qui eux sont prêts à travailler la terre de manière traditionnelle, mais ils sont motivés et ils savent qu'ils gagneront pas grand chose, mais ils veulent le faire, et ils font ça pour que nous continuions à vivre et à être alimentés

avec de bons produits. Ces jeunes-là ils ne trouvent plus de terre parce que les terres sont vendues au photovoltaïque parce que pour un agriculteur c'est beaucoup plus intéressant de louer à un promoteur du photovoltaïque que de louer à un jeune agriculteur. Donc à nouveau c'est une lutte, c'est pas facile, c'est dur, on rame tous mais qu'est-ce qu'on veut ? C'est ça la question qu'est-ce qu'on veut pour notre terre, pour nos enfants, pour le monde à venir. Je dis pour nos enfants mais c'est même pour nous, tout de suite parce que dans cinq ans c'est foutu, c'est terminé.

Une militante de Lure en Résistance :

Il faut quand même lutter pour améliorer aussi les revenus des agriculteurs. Comme ça ils auront pas besoin d'installer des panneaux photovoltaïques sur leurs terres agricoles. Ça c'est important de le dire je pense.



Pierre : Je rejoins cette idée, je me permets d'ajouter que les profits énormes des multinationales qui polluent la planète pourraient être redistribués en direction du développement d'une agriculture bio, de la ruralité plutôt qu'en finançant des panneaux solaires. Ces mêmes panneaux solaires qui seraient mieux sur des toitures, dans des zones artificialisées, qu'en penses-tu ?



Sylvie : Oui, bien sûr évidemment. On nous dit que ce serait mieux de mettre les panneaux solaires dans des zones anthropisées,

artificialisées. On est dans une région sauvage, il y a peu de zones artificialisées, bon on a quelques toitures, et on nous dit « ouais ça suffira pas ». Mais si ça suffira, en fait, ça suffira parce que justement, comme on est peu nombreux, on a pas besoin de produire beaucoup d'énergie. C'est en effet une réflexion à avoir ... Nous savons, de source sûre, que le projet de Cruis, comme une quinzaine d'autres sur la montagne de Lure ne sont pas destinés à la consommation domestique locale. Ils vont alimenter la conversion à l'électricité du port autonome de Marseille, les fours électriques d'Arcelor Mittal (aciérie à Fos sur Mer) ainsi qu'un autre projet industriel d'envergure sur Lyon. De quoi on a besoin dans nos villages, ici, localement, comme électricité ? Créons-la sur place, ne l'envoyons pas à « perpète les olivettes », en plus il y a forcément des pertes dans le transport de l'énergie. Et maintenant, on nous parle de zones anthropisées, il faut faire attention à cette notion. Ça veut dire quoi, anthropisées ? Rien. En réalité ça veut dire une zone qui a été travaillée par l'homme. Prenons l'exemple de la commune de Redortier. Le projet photovoltaïque porte sur un ancien

terrain militaire ; ça veut dire quoi un ancien terrain militaire qui n'a d'ailleurs jamais servi ? Pourquoi c'est anthropisé ? En fait, c'est un bois. C'est juste anthropisé parce que ça s'appelle « terrain militaire ». Mais c'est quoi ce truc ? On nous mène en bateau avec tous ces mots, ces machins ... Il faut faire très attention. Donc on est d'accord, mettre des panneaux sur les toits, allons-y, mettre des panneaux sur des hangars, allons-y. Ici, ça suffira pour créer l'électricité dont on a besoin. Mais qu'on ne vienne pas nous balader en nous disant « Ah ! oui, mais il faut aussi des panneaux solaires au sol ». C'est faux ! Et puis on a déjà massacré les cours d'eau du 04 avec l'hydro-électricité, maintenant on massacre les forêts avec l'énergie photovoltaïque !

Je m'adresse à ceux qui liront cet article. Si vous aussi vous êtes terrifié par ce que le capitalisme industriel mortifère fait subir à notre terre, rejoignez-nous ! C'est au niveau local, d'abord que nous avons des possibilités d'agir, c'est à nous d'imaginer ensemble des stratégies de lutte, en nous appuyant sur celles existantes et en en imaginant de nouvelles ... Nous avons besoin de tou-te-s, de toutes les forces, de toutes les compétences, chacun à sa mesure ... C'est ensemble que nous gagnerons !

Nous organisons deux grands rendez-vous où nous vous demandons de venir en nombre pour nous soutenir

Le 14 novembre à partir de 13h devant le tribunal de Dignes les Bains : soutien aux deux militantes en procès ce jour là

Le 19 novembre à partir de 10h, salle Culture et Loisirs de Montlaux : journée d'action, charivari en hommage aux forêts sacrifiées !



Boralex met la montagne de Lure sous vidéo surveillance - septembre 2023

www.kagnotte.com/k/contre-la-derogation-de-boralex.html

Bienvenue dans cette cagnotte organisée par le Collectif Elzéard Lure en Résistance Elle servira à financer toutes les démarches juridiques, les plaintes pénales, et la procédure en référé contre la société Boralex en infraction, aussi les honoraires des avocats des 2 militantes qui seront jugées le 14 novembre 2023 au tribunal de Digne les Bains Merci de votre générosité et de votre soutien.

resistance-pv-lure@protonmail.com
www.lurenresistance.fr



Plaidoyer pour le vivant

Interview de Sylvie de Elzéard Lure en Résistance

Dans la montagne de Lure comme partout sur cette Terre, les forêts constituent un important réservoir d'humidité, et un régulateur thermique, mais elles abritent aussi une faune et une flore indispensables à l'équilibre de l'écosystème. Couper des arbres pour produire une énergie dite verte c'est une aberration dangereuse ...
Le 13 septembre 2023, Sylvie, d'Elzéard Lure en Résistance nous explique pourquoi, dans un interview en forme de plaidoyer pour le vivant, juste à côté du chantier Boralex bloqué par les procédures en cours ...

Depuis cet interview réalisé mi-septembre, Boralex a décidé unilatéralement de reprendre les travaux en violations du code de l'environnement et sans attendre qu'il soit statué sur les recours déposés par Elzéard Lure en Résistance. C'est ainsi que les gendarmes protégeant les intérêts de Boralex ont interpellé **mercredi 4 octobre**, deux militantes qui tentaient avec d'autres de bloquer les travaux : Sylvie qui nous a accordé cet interview et Claudine. Elles ont été mise en garde à vue puis présentée au Procureur du tribunal de Digne. Deux poids deux mesures : Boralex transgresse le code de l'environnement avec allégresse dans une totale impunité ; les citoyennes qui s'opposent au massacre de la biodiversité sont interpellées, menottées, auditionnées en procédure de comparution immédiate, elles sont placées sous contrôle judiciaire jusqu'au procès qui aura lieu le 14 novembre prochain.



Pierre : Bonjour Sylvie, moi c'est Pierre, je réalise cet interview pour Fakir sur la lutte que vous menez depuis déjà un an, contre le projet de centrale photovoltaïque de la multinationale canadienne Boralex. Pourrais-tu en tant que « responsable » du collectif Elzéard, nous faire un petit historique de ce qui s'est passé depuis septembre 2022 et nous expliquer les enjeux de ce combat ?



Sylvie : Bon déjà, je ne suis pas responsable d'Elzéard Lure en Résistance. C'est important de le préciser parce que c'est la conception que nous avons de notre action. Il n'y a pas de responsable. On a choisi d'être un collectif regroupant des citoyens engagés sur une même intention, un même objectif qui est une lutte contre les centrales solaires photovoltaïques, dans la montagne de Lure. C'est vraiment l'objectif commun. Chacun, après trouve sa place, suivant ses compétences, son temps ...

On est issus de milieux différents, d'âges différents, on a tous des modes de pensées différents. Par contre, ce qui nous unit, c'est qu'on trouve complètement fou et aberrant que cette Montagne de Lure, tellement fantastique, magnifique, sauvage, classée d'ailleurs comme réserve de biosphère par l'Unesco, soit devenu l'objectif central de toute cette ruée vers le Nouvel Eldorado des énergies renouvelables. En Provence particulièrement avec le photovoltaïque, puisque nous avons le soleil.

Ces énergies, soi-disant, écologiques sont une telle aberration ! On nous fait croire qu'elles nous sortiront de la destruction massive du vivant, alors qu'elles viennent raser les forêts, détruire les terres naturelles. Maintenant, ils en sont même à démarcher



Blocage des machines de forage, août 2023



Engin de défrichage en action, coupe rase à Cruis - septembre 2022

les terres agricoles et aussi les lacs et toutes surfaces pouvant servir de support à l'invasion des panneaux solaires. Ici, on a dénombré environ une trentaine de projets de centrales photovoltaïques impactant 1000 hectares qui ont déjà été ou qui vont être déboisés. Des terres jusqu'alors épargnées par le système économique de notre civilisation industrielle. Sur la montagne de Lure et le plateau d'Albion, un territoire limité à une quarantaine de kilomètres de long, tous les villages au-dessus de Forcalquier, ont été démarchés par les industriels pour installer des centrales solaires. Nous trouvons hallucinant que nos maires, normalement garants de notre patrimoine forestier, vendent ou louent massivement ces espaces naturels à des multinationales qui viennent empocher des millions d'euros au prix de tout l'écosystème.

Quand un industriel présente un projet de centrale photovoltaïque, comme à Cruis il indique le nombre d'hectares occupé par les panneaux solaires, ici c'est 17,5 hectares, auxquels il faut ajouter une bande de 50 mètres d'OLD, la surface d'Obligation Légale

de Débroussaillage pour la protection contre les incendies. Cette obligation arrive à doubler l'espace total de défrichage. **C'est vraiment une coupe rase, ils enlèvent tout le bois.** La lutte que nous avons engagé vise d'abord la préservation de l'environnement, la préservation de la biodiversité, de la faune, de la flore. **Ici par exemple à Cruis, il y avait 90 espèces protégées sur ce site dont des espèces en voie critique d'extinction et le déboisement a été fait malgré tout...** Les mêmes qu'on voit pleurer sur la disparition de la biodiversité applaudissent des deux mains ce qui se passe ici !

À Cruis, l'association Amilure a immédiatement attaqué cette dérogation au tribunal administratif. Cependant ces recours ne suspendent pas les dérogations. Par conséquent Boralex, sans attendre les résultats du recours, continue à défricher et à détruire les espèces menacées et leurs habitats. Pour contrer Boralex, le collectif, a missionné un professionnel, Monsieur Pierrot Pantel, ingénieur écologue et diplômé en

droit de l'environnement. Il a été inspecteur de l'environnement pendant 15 ans. Il connaît très bien ces dossiers et les stratégies utilisées par les industriels, basées sur la relative méconnaissance des procédures et des lois par les habitants de cette montagne.

Ce qui est une de des premières avancées d'*Elzéard Lure en Résistance*, c'est d'avoir contraint Boralex à demander de nouvelles dérogations, prouvant ainsi qu'ils avaient commencé leur chantier sans les dérogations nécessaires, qu'ils avaient menti ainsi que l'Etat en affirmant qu'ils les avaient... Cela a montré également que l'étude d'impact était manifestement nulle.

Leurs dossiers sont souvent bâclés par des naturalistes à leur botte pour que tout soit fait le plus rapidement possible. C'est ainsi qu'ils vont cumuler des infractions.

Par exemple ici, ils ont une dérogation pour « déranger » 49 espèces d'oiseaux protégées, mais pas pour « détruire » leurs habitats. Or quand on coupe une forêt en coupes rases, on ne fait pas que déranger les espèces, on les détruit ainsi que leurs habitats, bien sûr C'est passé complètement inaperçu, c'est pourtant à l'origine d'une première infraction. Ensuite, Pierrot Pantel a mis évidence des études d'impacts réalisées trop rapidement. Par exemple, le site héberge lézards ocellés, qui ont pu être filmé, d'ailleurs l'espèce est considéré sur ce secteur là par l'administration comme une présence très probable (zone rouge)... Mais les naturalistes financés par Boralex limitent à 3 passages leurs observations, là où il en faudrait 14 selon le protocole concernant cet animal difficile à observer. Mais ça arrange bien l'industriel qu'en 3 passages ses « spécialistes » puissent conclure qu'il n'y a rien à observer...

Une observation bâclée qui constitue un élément moral, une négligence. **Même légèreté concernant le lézard vert, une espèce pourtant très répandue ici, plus facile à observer car moins farouche. En fait elle n'a même pas été recensée.**

Nous avons missionné des naturalistes pour passer sur le site, après la coupe rase. Ils ont découvert que des espèces (lézards, serpents, papillons et oiseaux) étaient toujours présentes aux abords du chantier. Ceci a permis de mettre en évidence la présence d'espèces en voie d'extinction comme le traquet oreillard, un petit passereau, ou un papillon, l'Alexanor qui n'ont pas été répertoriés lors de la première étude d'impact... Malgré notre alerte immédiate dès la reprise des travaux le 14 août, Boralex n'a pas hésité à les poursuivre pendant plusieurs semaines.

On a donc à nouveau porté plainte, mais on a décidé d'aller plus loin en mobilisant la population. **Là, il y a eu un mouvement citoyen très fort pendant quasiment cinq semaines, les gens se sont regroupés et se sont relayés pour être présents en permanence sur le site, de l'aube au couchant, pour empêcher les machines de commettre des infractions irréversibles.** Et ça a été très difficile, très long, parce qu'on n'était pas du tout expérimentés, parce qu'on est très peu nombreux. Ici on est au bout du

monde, il y a très peu de villages, la première ville est à 25 km (Forcalquier) il n'y a plus de jeunes, ils sont partis ailleurs, c'est une population vieillissante. Malgré tout, avec ces gens qui venaient tous les jours, dès 7h du matin, prenant des risques en s'enchaînant aux machines, face à la brutalité des vigiles et au harcèlement des gendarmes, eh bien les machines ont du s'arrêter. L'entreprise Boralex a décidé ce 12 septembre, d'arrêter provisoirement les travaux.



Pierre : Vous faites la démonstration que les champs photovoltaïques produisent une énergie dite « verte » en détruisent la forêt, c'est du « greenwashing ». Mais certains s'interrogent : « c'est bien de protéger la forêt, mais il faudra quand même des panneaux solaires ». Qu'en pensez vous ?



Sylvie : La première question que je poserai à ces gens, c'est : que choisissez vous ? Vivre avec tout votre confort électrique et autant de confort que vous le souhaitez, laisser les entreprises énergivores polluantes continuer à détruire la terre avec toute cette énergie que nous créons ici dans nos montagnes ? Ou bien, pour vous le plus important c'est le vivant, c'est boire de l'eau pure, non polluée, respirer un air pur, voir tomber la pluie grâce aux réserves humides des forêts, bénéficier de la fraîcheur, de l'ombre des arbres. Préférez vous vivre dans un paysage vivant, avec des animaux, des fleurs etc. Ou bien vous privilégiez la production d'électricité ? C'est la première question.

Quand on a fait ce choix, on peut s'interroger sur nos besoins en énergie. Avons-nous tous besoin de voitures électriques, d'internet haut débit, de la 5G, de tous ces téléphones portables ? Avez-vous besoin de ces villes où bureaux et magasins sont éclairés en permanence ? Avez-vous besoin des machines qui utilisent toutes cette énergie ? **La réponse est d'abord dans la protection du vivant et ensuite dans la sobriété énergétique.** C'est un leurre total de penser que l'énergie photovoltaïque, comme on nous le fait croire, est une énergie renouvelable. C'est la destruction massive de la planète. Allez voir à l'autre bout de la Terre comment sont fabriqués les panneaux solaires, c'est de « l'extractivisme ». On nous explique que les énergies fossiles, c'est le pétrole et le gaz . Mais il en faut aussi pour créer des panneaux solaires, il faut du pétrole et du gaz pour les acheminer jusqu'ici. Quand on voit tous les jours ce qu'on a vu depuis cinq semaines. **Que faut-il pour créer un parc solaire ? Il faut des machines thermiques, qui coupent les arbres, qui concassent les roches, nivellent, transforment en « autoroutes » les jolis chemins forestiers autour de Cruis.**

Le problème est le même pour l'éolienne industrielle, pour la biomasse. On nous dit que la biomasse c'est une énergie renouvelable, la biomasse est faite à partir



Contrôle, les vigiles aux abords du chantier en septembre 2023

de forêts coupées qu'on enfourne dans des centrales thermiques. Donc arrêtons de nous poser cette question, c'est même pas la peine de se la poser. Posons-nous plutôt la question, qu'est-ce qu'on pourrait faire avec moins d'électricité, avec moins d'énergie ? Est-ce qu'on pourrait vivre tout aussi décemment, sans tout ce bazar qui vient détruire nos montagnes ?



Pierre : Il y a encore bien des chantiers photovoltaïques en cours de déclaration sur ce territoire. On pourrait peut-être dire un mot des perspectives, de la lutte ? Comment vous la voyez à Elzéard Lure en Résistance ? Comment allez vous continuer ?



Sylvie : Oui, en fait ce projet de Cruis est aussi un symbole. C'est pour ça qu'on s'est tellement acharnés. Ce n'est pas seulement pour sauver la forêt domaniale de Cruis qui d'ailleurs n'est plus là. C'est aussi pour délivrer un message fort : Dorénavant, aucun projet photovoltaïque ne pourra naître sur la Montagne de Lure. Nous avons créé un mouvement qui va grandir. Là c'était une forme de répétition. On a appris comment ça marche, maintenant on sait ! Et ce mouvement de résistance va grandir pour contrer tout ce qui peut arriver sur Lure. C'est d'abord au niveau juridique, et pas seulement sur le plan administratif, pour s'opposer aux dérogations. C'est aussi repérer le vivant et s'opposer à sa destruction, c'est une forme de légitime défense. Ensuite c'est la force vive des citoyens qui se motivent jour après jour pour être là sur place avec des stratégies très différentes suivant qui on est, ce qu'on peut faire. Donc c'est sur le terrain, en arrière-plan, toute la stratégie de communication. On a appris à communiquer, à faire des petits posts et hop ça part sur les réseaux sociaux. Immédiatement, tout les médias sont au courant. Et on sait également que l'administration, la préfecture, la sous-préfecture lisent nos « post » avec inquiétude. Tout ça, c'est en train de se construire.

Au final, notre objectif est d'obtenir un moratoire pour tous les projets sur la montagne de Lure.

C'était fragile au début, mais c'est de plus en plus fort aujourd'hui. C'est le message qu'on a transmis à Boralex, et qu'on transmet à toutes les autres multinationales qui arrivent, et à tous les gens qui démarchent pour elles. En plus de tout ce bazar des mille hectares de Lure, tous les maires du 04 ont reçu en mai dernier une lettre de la préfecture concernant la loi ZADER, (Zone d'Accélération Des Energies Renouvelables) qui leur demande de déterminer pour chaque commune, des zones où un champ photovoltaïque pourrait être installé.

On est déjà envahis, on va l'être deux fois, trois fois plus ! Et il y aura des facilitations pour les maires, pour les industriels, (plus d'études d'impact, délais d'instruction réduits) et du fric qui pleut, encore et encore. Si on ne réagit pas tout de suite, nous allons vivre dans une montagne mutée en centrale électrique. On vient d'apprendre par la presse que, dans la DLVA (Durance, Lubéron, Verdon Agglomération), c'est 1500 hectares qui sont accordés pour des centrales au sol... Là je parle du 04, mais c'est pareil dans le Buech, le 05, dans le Var, dans toute la région Paca, partout où il y a du soleil et des zones sauvages encore exploitables, ou des agriculteurs encore exploitables. **Nos agriculteurs devraient donc se méfier : ils vont devenir des producteurs d'électricité et accessoirement des producteurs de nourriture pour les populations.**



Pierre : Pour finir, la question qui me paraît essentielle, encore une fois, c'est bien sûr, celle du fric. D'un côté, les communes voient disparaître une taxe d'habitation ce qui ampute leurs recettes. Et comme par hasard, on voit apparaître des industriels prêts à louer ou acheter des terres à hauteur de 1000 hectares pour des parcs photovoltaïques. Le phénomène touche aussi les agriculteurs avec l'agrivoltaïque ; leur